BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE:

LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS DE LA PROTECTION DES MAJEURS

Inscription dans la limite des places disponibles Réponse souhaitée avant le 31-10-2019

Nom, prénom:
E-mail:
Adresse postale:
Fonction:
30 € pour les adhérents à l'Association AMJIPM du Centre
60€ pour les non adhérents
Règlement par chèque libellé à «association AMJIPM du Centre», adressé à AMJIPM du Centre BP 61130 45001 Orléans Cedex 1

Pour nous joindre : contact.amjipmcentreloire@gmail.com

LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS DE LA PROTECTION DES MAJEURS

Animé par:

Gilles RAOUL-CORMEIL, professeur à l'université de Brest Jean-Marie PLAZY, professeur à l'université de Bordeaux



Colloque organisé par l'Association des Mandataires Judiciaires Indépendants de la Région Centre

Le vendredi 6 décembre 2019

A l'Université d'Orléans UFR Droit







PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Université d'Orléans UFR Droit, Économie, Gestion // Amphi Cantillon Route de Blois - Orléans



Tramway: ligne A, arrêt Université Bus: ligne 7, arrêt Université Voiture: parking de l'Université

COLLOQUE DU 6 DÉCEMBRE SUR LA LOI DU 23 MARS 2019 9H-17H30

8h30

Café d'accueil pour les participants

9h

Mot d'accueil par Sandie Lacroix de Sousa (du CRJ)

Discours d'ouverture et présentation de l'esprit de la loi de programmation et de réforme pour la justice du 23 mars 2019

Première partie / 10h-12h

• Le recours aux mesures aménagées (co...subrogé, adjoint...), la pertinence et la difficulté d'exercice, la gestion des partenaires

Témoignage d'un juge des Tutelles

• Qui signe quoi? Évolutions du droit des obligations, la responsabilité et la pratique des MJPM

30 minutes seront réservées pour les échanges avec la salle sur cette première partie

12h15-14h

Déjeuner libre

Deuxième partie / 14h15-16h45

• Le rôle des MJPM dans la volonté affichée par les pouvoirs publics de promouvoir le mandat de protection future

Témoignage d'un notaire

• L'habilitation familiale, le modèle de la mesure unique de demain? Témoignage d'un juge des Tutelles

30 minutes seront réservées pour les échanges avec la salle sur cette deuxième partie

16h45 -17h30

Conclusion sur les points marquants de la journée par les intervenants et discours de clôture